

Entente parallèle à l'Accord du lac Meech

Lowell Murray évite de dire s'il approuve l'idée de McKenna

Fredericton (PC)

Après un entretien de deux heures avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, le sénateur Lowell Murray a prudemment évité de dire, hier, s'il approuvait ou non l'idée d'une entente parallèle à l'Accord du lac Meech prônée par M. Frank McKenna.

M. Murray, qui est le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales à Ottawa, n'en a pas moins reconnu que cette idée est plus réaliste que celle de renégocier un nouvel accord pour rem-

cours d'une prochaine conférence des premiers ministres.

Ce dont le Nouveau-Brunswick voudrait être assuré, c'est que le gouvernement fédéral joue un rôle actif dans la protection des droits linguistiques de la minorité, dans les domaines de sa compétence.

«Tout compromis sur l'Accord du lac Meech devra tenir compte du renforcement des droits linguistiques de la minorité», a déclaré le premier ministre néo-brunswickois.

Entente

Après avoir rencontré M. McKenna, le sénateur Murray doit



Après un entretien de deux heures avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, le sénateur Lowell Murray (à gauche) a prudemment évité de dire s'il approuvait ou non l'idée d'une entente parallèle à l'Accord du lac Meech prônée par M. Frank McKenna. Mais ce dernier a quand même vu dans l'attitude de Murray un assouplissement de la part du gouvernement fédéral.

placer l'entente constitutionnelle.

«La suggestion du premier ministre McKenna est passablement difficile à réaliser, a constaté le sénateur, parce qu'il faudrait à toutes fins utiles, dans ce cas également, l'unanimité.

«Pour ce qui des amendements, l'idée d'amender l'accord ou de recommencer à neuf, c'est une façon de procéder encore plus problématique.»

Mais, a ajouté M. Murray, «en termes d'engagements politiques, j'ai dit depuis le début que tout est possible».

Assouplissement

M. McKenna a cru voir dans cette prise de position un assouplissement de la part du gouvernement fédéral.

«Depuis deux ans, a-t-il rappelé, je me frappe la tête contre un mur de brique à Ottawa, qui répète qu'il est impossible de toucher à l'accord. On ne dit plus cela maintenant. On dit plutôt qu'on va s'occuper de nos problèmes. C'est une percée importante.»

Un accord parallèle, selon M. McKenna, pourrait être conclu au

avoir des entretiens, la semaine prochaine, avec les premiers ministres du Manitoba (M. Gary Filmon) et de Terre-Neuve (M. Clyde Wells).

Il fera par la suite son rapport au premier ministre Brian Mulroney et il ira voir les sept premiers ministres provinciaux qui approuvent l'accord, pour déterminer s'il peut exister un terrain d'entente.

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont les deux seules provinces à ne pas avoir ratifié l'Accord du lac Meech, qui deviendra caduc le 23 juin prochain, si elles ne l'ont pas fait.

Terre-Neuve a menacé, de son côté, de retirer l'appui donné, si des amendements majeurs ne sont pas apportés. Terre-Neuve ne reconnaît pas, entre autres, que le Québec puisse constituer une société distincte à l'intérieur du Canada.

«Je veux savoir, au cours de cette tournée, s'il est possible de trouver un terrain d'entente entre les trois provinces qui manifestent des réticences», a déclaré le sénateur Murray.

Bourassa pris en défaut sur une question constitutionnelle

Suzanne DANSEREAU

Québec (PC)

Le premier ministre Bourassa a été pris en défaut hier par Jacques Parizeau sur une question constitutionnelle.

Lors de la période des questions en Chambre, le chef péquiste interrogeait M. Bourassa au sujet de l'intrusion d'Ottawa dans le domaine de la formation professionnelle.

Il a demandé si, comme l'avait affirmé le ministre responsable de ce dossier, le Québec pouvait se retirer du programme fédéral de formation professionnelle en vertu de l'Accord constitutionnel de 1982 et obtenir la compensation financière prévue.

«Oui», a répondu M. Bourassa, disant que M. Bourbeau avait fait part, «avec raison» de cette possibilité.

Mais, lui a rétorqué M. Parizeau, la constitution de 1982 ne lui donne pas le droit de se retirer. La question semblait un piège et M. Bourassa, s'en étant rendu compte trop tard, a

paru embarrassé, se contentant ensuite de demander au chef de l'Opposition de se défaire de son «complexe d'infirmité».

M. Bourassa a failli être pris en défaut une deuxième fois lorsque M. Parizeau lui a demandé si le Québec avait le pouvoir de se retirer du plan fédéral en vertu, cette fois, de l'entente constitutionnelle du lac Meech.

M. Bourassa a alors répondu qu'on verrait lorsque le lac Meech serait ratifié. Mais encore là, M. Parizeau lui a «humblement» fait remarquer que le lac Meech ne lui permettrait pas de le faire car la disposition de retrait que l'Accord contient ne s'applique qu'à des programmes conjoints - ce qui n'est pas le cas dans la formation professionnelle.

Retrait inapplicable

Donc dans les deux cas - que ce soit en vertu du lac Meech ou de l'accord de 1982 - le retrait est inapplicable, de conclure le chef péquiste.

Ce débat a été enclenché par M. Parizeau qui citait une entrevue du ministre québécois responsable de la

formation professionnelle, M. André Bourbeau, publiée la semaine dernière dans le quotidien La Presse.

Dans l'entrevue, le ministre Bourbeau se disait outré par le projet de loi fédéral C-21 adopté aux Communes, qui permet à Ottawa d'intervenir directement dans le domaine de la formation professionnelle, un champ que les provinces jugent de compétence provinciale.

Il ajoutait que ce dossier était à son avis un «cas classique où le Québec devrait demander une compensation financière d'Ottawa».

L'article en question disait que Québec songerait à effectuer ce retrait en vertu de la Constitution de 1982 ou en vertu de l'Accord du lac Meech de 1987.

M. Bourassa a cru bon confirmer les propos de M. Bourbeau. Mais ce dernier, venant en quelque sorte à la rescousse du premier ministre, s'est levé en Chambre hier pour dire que l'idée de se retirer en vertu de l'Accord de 1982 ne venait pas de lui, mais plutôt du journaliste qui a écrit

l'article. Quant à l'idée de se retirer selon une disposition de l'Accord du lac Meech, «ce n'était que mon opinion personnelle», a ajouté M. Bourbeau.

«En conclusion que le ministre appartient maintenant au club des mal cités», a ironisé le chef péquiste.



Jacques Parizeau

Négociations

Dans le dossier de la formation professionnelle, Québec est en négociations avec le fédéral, a par ailleurs fait savoir M. Bourassa. Il y a de l'argent du fédéral qui doit être dépensé et Québec s'assurera qu'on respecte sa compétence en ce domaine.

«Négociations?», de rétorquer M. Parizeau, rappelant que l'article en question mentionne que la ministre fédérale n'a même pas consulté le Québec et ne retourne même pas les appels du ministre québécois.

Bourdon poursuit sa présentation de l'organigramme du «système de patronage organisé» libéral

Québec (PC)

Le député péquiste de Pointe-aux-Trembles Michel Bourdon est en train de présenter à l'Assemblée nationale un organigramme de ce qu'il appelle «le système de patronage organisé» du gouvernement libéral.

Pour la deuxième journée consécutive hier, M. Bourdon est revenu sur le rôle de M. Tommy D'Errico dans les contrats du gouvernement, en lançant à l'Assemblée nationale des noms d'entrepreneurs qui l'ont rencontré.

L'ex-trésorier du Parti libéral Tommy D'Errico, ou son adjoint Guy Bacon, ancien député libéral de

Trois-Rivières (1970-76), ont-ils eu des contacts avec des représentants des ingénieurs mêlés à des travaux aux hôpitaux Santa-Cabrini, de Montréal, et au foyer Saint-Marc? a demandé M. Bourdon au premier ministre Bourassa.

Ce sont des «questions frivoles», a répondu le chef du gouvernement en affirmant que ces sujets avaient été soulevés pendant la campagne électorale et que le peuple avait tranché.

M. Bourdon a identifié les ingénieurs impliqués dans ces contacts avec M. D'Errico ou avec l'adjoint de ce dernier, M. Bacon: ce sont Claude Liboiron de la firme Liboiron, Roy et Associés, Roch Vallée de Martineau, Vallée et Régimbald Inc.,

et Marcel Laurin, de Marcel Laurin Inc.

Dans le cas de M. Vallée, il était également membre du comité des finances dans la course au leadership qui a amené M. Robert Bourassa à la tête des libéraux en octobre 1983, a fait valoir M. Bourdon.

M. Bourassa a répliqué que le député péquiste de Joliette Guy Chevrete avait rencontré lui aussi des professionnels de la construction quand il était ministre, dont un certain M. Piette. M. Chevrete a protesté, promettant de rétablir les faits «en temps et lieu».

Le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté s'est engagé à vérifier les détails et à répondre au député Bourdon dans les meilleurs délais.

un gros merci, Canada Célébration

Grâce à vous, cette année est la meilleure que nous ayons connue!
Nous avons donc acheté un plein bateau de Swift, de Sidekick et de Samurai 89 et, en témoignage de notre gratitude, nous vous les offrons à nos plus bas prix!

10^e Anniversaire 1980-90

SUZUKI SIDEKICK À PARTIR DE 12 095\$
Venez vite profiter des bas prix!

SUZUKI SAMURAI À PARTIR DE 9 895\$
Venez vite profiter des bas prix!

SUZUKI SWIFT À PARTIR DE 8 145\$
Venez vite profiter des bas prix!

MERCI, CANADA!
Nos ventes de Sidekick, de Samurai et de Swift se sont accrues de 300% par rapport aux deux dernières années.

Un succès inégalé par tout autre fabricant d'importation et c'est grâce à vous! Vous avez bien vu que Suzuki est un PLATON sur route et en tout terrain!

PLUS DE 1 MILLION* DE DOLLARS EN PRIX INSTANTANÉS!
Passez dès maintenant chez le concessionnaire Suzuki local et profitez d'aubaines imbattables. Achez une voiture, crevez un ballon et gagnez instantanément des pièces en option, des accessoires, de l'essence ou d'autres prix intéressants! Limite d'un ballon par client. Les prix doivent être acceptés tels quels.

GAGNEZ UNE DES CINQ SAMURAI
Remplissez un bulletin de participation chez le concessionnaire Suzuki local. Vous pourriez gagner une Samurai 1989 de Suzuki, le véhicule 4x4 le plus en demande au Canada. Cinq voitures à gagner, participez dès aujourd'hui!

LE PLUS GROS SOLDE DE NOTRE HISTOIRE!
Vous avez fait de Suzuki le choix numéro 1 en 1989. Nous avons donc acheté un plein bateau de Swift, de Sidekick et de Samurai et, en témoignage de notre gratitude, nous les offrons à des bas prix jamais vus! C'est pour vous l'occasion de faire de grosses économies. Venez maintenant et profitez du meilleur choix de modèles et de couleurs! Choisissez la Suzuki qui vous plaît... au prix qui vous convient! Au nom de Suzuki Canada Inc., nous vous remercions de l'encouragement que vous nous avez témoigné cette année. Conduisez prudemment et amusez-vous, en Suzuki!

SUZUKI
Plaisir tout... plaisir pour tous.

K. Ishii
Président
Suzuki Canada Inc.

Gavin Donaldson
Directeur général
Suzuki Canada Inc.

Déficit de 13,6 milliards \$ pour les six premiers mois

Le ministère fédéral des Finances blâme les taux d'intérêt élevés

Ottawa (PC)

Le ministère des Finances a blâmé les taux d'intérêt élevés, hier, pour l'augmentation du déficit au cours du premier semestre de l'exercice financier 1989-90, par rapport à la même période de l'année précédente.

Au cours des six premiers mois se terminant le 30 septembre dernier, le déficit s'est élevé à 13,6 milliards \$, soit 2,4 milliards \$ de plus que les 11,2 milliards \$ des six premiers mois de l'exercice 1988-89.

Au 31 mars 89, la dette nationale atteignait 320,9 milliards \$, ce qui représentait une hausse de 9,8 pour cent par rapport à l'année précédente.

Les versements d'intérêt sur la dette ont augmenté de 22 pour cent ou de 3,5 milliards \$.

La hausse de 2,4 milliards \$ pour le premier semestre est déjà plus éle-

vée que la hausse de 1,8 milliard \$ prévue pour toute l'année 1989-90.

Budget

A l'occasion de la présentation de son budget, en avril, le ministre Michael Wilson avait prédit que le déficit s'élèverait à 30,5 milliards \$. Il était de 28,7 milliards \$ l'an dernier.

Les dépenses du gouvernement ont augmenté de 9,8 pour cent au cours du premier semestre de cette année, par rapport à l'an dernier, à cause surtout de la hausse des coûts de financement de la dette publique.

Les dépenses ont atteint 65,4 \$ milliards au cours des six premiers mois, comparé à 59,6 milliards \$ l'année précédente.

La raison invoquée par la Banque du Canada pour maintenir des taux d'intérêt élevés est la nécessité de combattre l'inflation.

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

L'école internationale

Jean VIGNEAULT

Inspirés par une philosophie puisée dans le discours égalitariste de la CEQ, discours visant l'abolition des classes et préconisant le nivellement par le bas, plusieurs intervenants s'en sont pris avec ardeur au projet d'une école internationale ou d'une école dite de douance à Le Phare. A ses adversaires, ce projet apparaît comme une calamité, comme une injustice qui priverait les élèves moins doués, handicapés, ou même faisant partie du plus large contingent des élèves ordinaires, de ressources indispensables. Tous les arguments sont utilisés pour refuser une attention spéciale à des élèves dont le potentiel d'apprentissage n'est pas respecté par les classes dites normales.

Les hautes instances de la CEQ et ses porte-parole régionaux vouent à l'école de douance le même mépris qu'à l'école privée. Pour ces disciples de l'égalitarisme rapetissant, personne ne doit se distinguer, en tout cas la société, encore moins l'école, ne doit pas permettre que des élèves se hissent au-dessus de la moyenne. Les masses se contrôlent mieux quand les élites sont cachées, contraintes à l'anonymat et en quelque sorte punies d'avoir plus de talent.

Est-ce logique qu'une société ignore ses meilleurs sous prétexte de s'occuper principalement des élèves en difficulté? Déjà la Commission scolaire de Sherbrooke consent de très larges efforts pour les élèves qui apprennent moins rapidement et pour les clientèles d'enfants handicapés. Faut-il en plus sous-exploiter les richesses de ces élèves qui ont des facilités en musique, dans une discipline sportive, en langues ou toute autre matière d'enseignement?

La douance n'est pas une tare, elle ne constitue pas un privilège de caste, elle n'est pas un phénomène à cacher. La nier ou refuser d'aider les élèves doués au prix d'un budget qui est à cent lieues d'égaliser celui consacré aux enfants en difficultés d'apprentissage, cela a peut-être l'air vertueux. C'est au mieux un réflexe d'inconscience. Et c'est en charriant de pareilles inanités que l'on risque d'éloigner encore plus de l'école publique. Le projet de Le Phare n'est pas une insulte aux moins doués, c'est une invitation à l'excellence. Ne commettons pas l'erreur de décrier cette initiative ni de la bloquer.

Le congrès du NPD et le Québec

Roch BILODEAU

On ne pouvait imaginer meilleur décor que la contrée des Gary Filmon et Sharon Carstairs pour le congrès au leadership du NPD. A Winnipeg, là où ces champions de l'anti-Meech, de l'anti-société distincte ont leurs quartiers, les néo-démocrates s'apprentent vraisemblablement à affaiblir les quelques liens ténus et fragiles qu'ils entretiennent avec le Québec, avec la majorité francophone de ce pays.

Les aspirants à la succession de Ed Broadbent y iront sans doute de quelques bons mots pour le Québec. Peut-être même le favori, Dave Barrett. Lui qui, après avoir débâté sur la société distincte et ses chefs politiques, affirme maintenant la «comprendre».

Nous les écouterons, ils nous «comprendront» de demeurer sceptiques, d'être ennuyés par un congrès où notre province et le fait français ne compteront que pour la frime.

Car il est déjà loin le temps où Ed Broadbent accordait son appui formel à l'accord du lac Meech. Depuis, les néo-démocrates se livrent aux mêmes acrobaties navrantes que l'on retrouve en d'autres chapelles: la société distincte, bien sûr, mais pas question de ratifier l'entente constitutionnelle.

Le NPD se veut un parti national mais, parmi ceux qui se disputeront sa direction à Winnipeg, seuls quelques-uns pourront baragouiner un peu de français. S'en trouvera-t-il capables d'intéresser vraiment le Québec à l'avenir de leur formation? C'est fort douteux dans les circonstances. D'ailleurs, seulement une poignée de Québécois ont tenu à être de la «fête».

Chose certaine, si les néo-démocrates donnent finalement raison aux sondages en élisant l'unilingue Dave Barrett, ils risquent de voir s'évanouir tout espoir de percer au Québec.

BAVASSERIES

Maux d'esprit

Correspondance:

Endurer les sottises de Barrett, oui, c'est terrible. Mais une fin de semaine à Winnipeg, c'est inhumain!!!
Un délégué québécois au congrès néo-démocrate

néo-démocrate par néolithique.
L'Office de la langue française

Ne dramatisons pas. En analysant les sondages et la qualité des candidats à la direction du NPD, il est permis de croire que cette formation pourrait facilement aspirer à former l'opposition municipale à Red Deer ou à Flin Flon d'ici quelques années.
Un politologue

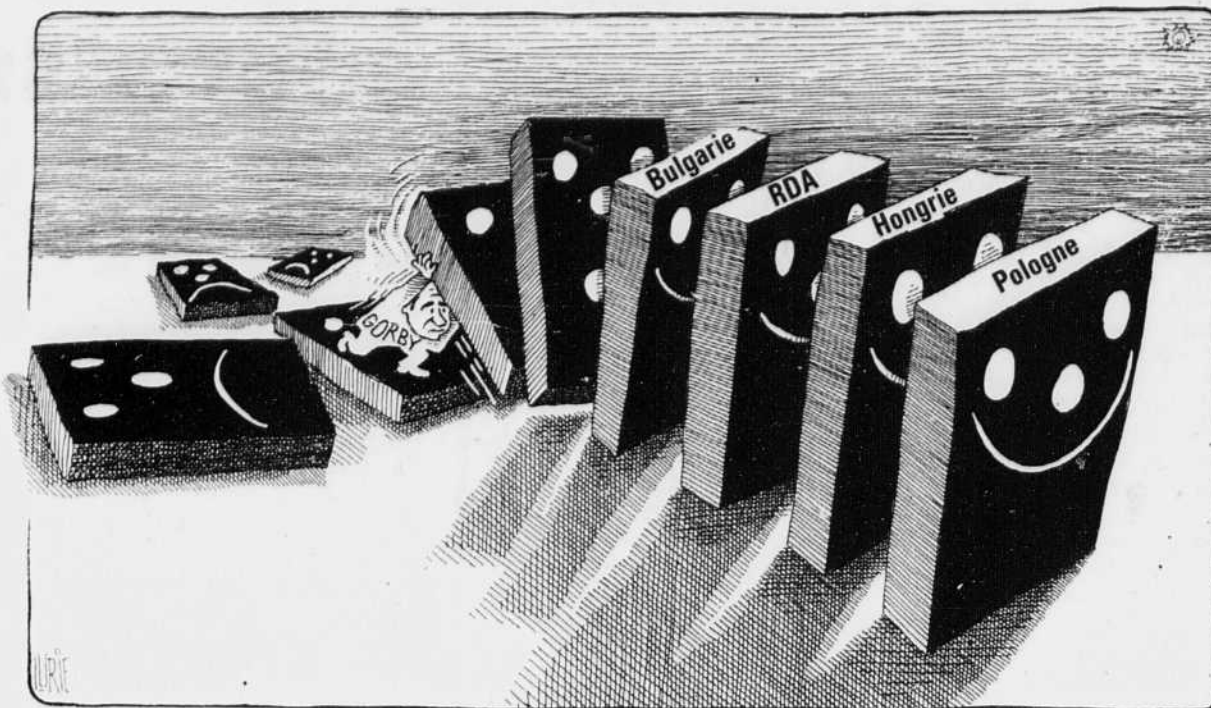
Au cours de cette session qui débute, je m'engage à freiner l'inaction.
Le petit Robert

Dorénavant, il faudra remplacer

Si ça ne fonctionne pas pour moi, je vais tenter ma chance à la succession de Louis Laberge.
Lech Walesa

Depuis que notre premier ministre nous a révélé son existence, nous cherchons l'accord du lac Meech.
La guilde des musiciens de Terre-Neuve

Plume Lencrier



Le jeu de dominos... à l'inverse

TRIBUNE LIBRE

Et la faute de l'homme?

Monsieur Edmond Robillard, o.p., je suis un simple citoyen qui constate simplement que votre texte écrase et dénigre la «Femme» et que vous omettez volontairement de déclarer la faute de «l'Homme», en grande partie responsable de l'absurdité actuelle.

Depuis des millénaires, les hommes ont façonné les femmes selon leurs fantasmes pour répondre à leurs bas instincts. Vous-mêmes, les «consacrés» avez prostitué à maintes reprises notre mère la Sainte Eglise, au même titre que vous et les hommes détenteurs du pouvoir avez asservi les femmes.

Au lieu de profiter de la venue du Christ et de son message de libération

pour sortir les femmes de l'esclavage, vous les avez contraintes, sous peine de damnation éternelle, à subir la domination et la violence des hommes en attendant le retour glorieux d'un dieu mâle et chauviniste.

La morale et le pouvoir des femmes vous effraient...? Mais qui donc a inventé le matérialisme, la pilule, l'avortement, la fécondation animale et le jeu des droits pouvoirs...? Qui a inventé l'anathème pour plier l'humanité à une volonté d'homme, sans aucun rapport avec le message du Christ (Aimez-vous comme je vous ai aimés)?

La morale des femmes n'a rien à envier à celle des hommes; votre peur de partager le pouvoir relève de l'or-

gueil et de la vanité de votre soi-disant supériorité.

La désespérance qui vous aveugle relève des ténèbres; cessez donc de vous tourmenter et allez vers la Lumière du Christ; l'humanité doit passer par des crises pour parvenir à la vraie libération: retrouvez vos manches et allez prêcher le pardon et l'amour, le seul chemin qui mène à la VIE.

C'est la grâce que je vous souhaite.

Jean-Marie Bourgault
Sherbrooke

La loi 160, une arme anti-syndicale

Les forces politiques néo-conservatrices ne ratent pas une occasion de s'attaquer aux droits des travailleurs. La loi 160 en est la dernière preuve. Ce processus, il ne faudrait pas l'oublier, a sa petite histoire.

En 1983, lors de la grève des enseignants, le gouvernement péquiste avait promulgué la loi 111. Elle contenait les mêmes mesures que la loi 160. Une série d'attaques juridiques contre les syndicats allait suivre. En 1985, les libéraux ont adopté la loi 37 qui fixait les services essentiels à 90 p.c. des effectifs syndicaux. Ce qui, à toutes fins utiles, abolissait le droit de grève. Pour donner plus de dents à ses plans anti-syndicaux, pour s'assurer de pouvoir mettre au pas ces organisations trop revendicatrices, ils ont adopté en 1986 la loi 160. Cette loi combinée aux autres donne à l'Etat-patron tout l'arsenal nécessaire pour briser, selon lui, la résistance ouvrière à ses projets de coupures de budgets.

Non satisfait des moyens à sa disposition, le gouvernement libéral a levé l'interdiction d'engager des scabs pendant la grève du secteur public. Et afin de s'assurer qu'il semait la division entre les syndicats et les groupes populaires, il a promis de remettre à ces derniers l'argent que lui rapportait la loi 160. Quelle tactique vicieuse! Imaginez que tout cela se passe sous le pouvoir d'une junte militaire dans un pays lointain? Nos médias et le gouvernement ne cesseraient de critiquer le non respect des droits humains.

Toutes ces lois remettent en question le droit à la libre négociation et le droit d'exister comme syndicat. L'application de la loi 160 en s'attaquant à l'ancienneté va détruire la motivation et le climat de travail comme on a pu le constater après la loi 111. Une telle attaque aux fondements de la vie syndicale ne peut être tolérée. Comme on peut le lire dans les nouvelles CNS: «Si le gouvernement et les associations patronales nous ont déclaré la guerre, il faut que notre réponse repose sur la défense des droits, des libertés. Il faut que notre terrain soit celui de la solidarité». Une lutte de titan s'engage entre les forces néo-conservatrices et les forces démocratiques, les syndicats en tête. Les patrons ont bien identifié leur principal obstacle

sur le chemin de leur volonté de maximiser les profits en s'accaprant d'une plus grande part du gâteau.

La lutte contre la loi 160 est une épisode importante de l'affrontement entre ces deux forces. Toutes les forces syndicales et populaires doivent faire preuve de solidarité, d'unité et de mobilisation pour obtenir le retrait de la loi 160. Ce serait là une victoire importante qui devrait mener à d'autres réussites dans la lutte aux projets néo-conservateurs. L'objectif ultime devant être le remplacement du gouvernement actuel par un gouvernement plus près de la population. Ce gouvernement devrait adopter une charte des droits des travailleurs.

Yves Lawler
Parti communiste du Québec
Sherbrooke

«Passe-Partout» a changé

Radio-Québec,

Nous avons treize ans et sommes très déçus de voir que nos petits frères n'écourent pas du tout les mêmes «Passe-Partout» que nous avons écouté à tous les jours (sans exception!) de notre plus tendre enfance jusqu'à maintenant.

Les épisodes de «Passe-Partout» étaient beaucoup plus éducatifs, il n'y avait pas trop de personnalités et les marionnettes étaient bien plus significatives! Où sont passés les belles musiques douces et les décors pas

trop compliqués? Où sont passées les vraies Canelle et Pruneau, Douallée, Tibrin, Mélodie, Perlin et Perline? En tous cas, on espère que vous ne les avez pas déjà jetés car on voudrait bien que nos petits frères vivent les mêmes aventures que leur grande sœur!

On s'ennuie des bons vieux épisodes de «Passe-Partout». Revenez comme avant!

Avec beaucoup d'espérance, nous apprécions une réponse.

Sarah-Lou Johnson et
Rébecca Lambert

L'acceptation des différences à l'école

Je voudrais féliciter Mme Hélène T. Bibeau pour son article paru le 23 novembre dans Tribune Libre. Ses propos me semblent très pertinents et ses suggestions concernant «une classe où un enfant pourrait résoudre 8 problèmes, pendant qu'un autre travaillant à côté de lui pourrait en solutionner 12 ou 13» sont réalistes.

Lorsque j'ai enseigné, c'est la méthode que j'essayais de mettre de l'avant, en favorisant les travaux individuels et par équipe. La connaissance ne s'acquiert pas seulement en «écoutant» un professeur, mais, et peut-être essentiellement, par des recherches, des mises en situation et des échanges. C'est dans cette voie qu'apprendre devient vivant et stimulant.

Je voudrais seulement rajouter un autre élément pour compléter l'article de Mme Bibeau. Il n'y a pas que les doués qui apportent un «PLUS» dans une classe, à un groupe d'élèves qui vivent «socialement» quelques années ensemble. Je me souviens très bien de 2 élèves qui étaient très peu «doués» en français, mais qui apportaient des «PLUS» à leur groupe par leur jovialité, leur initiative et leur grande sociabilité.

Autant un enfant handicapé ou avec des difficultés d'apprentissage a besoin d'un groupe social (à l'enfan-

ce et à l'adolescence, c'est la classe qui est le plus important groupe social) pour se sentir intégré, accepté, autant, oui, autant, le doué a besoin de vivre avec des personnes différentes de lui pour apprendre (tout en ayant un programme favorisant son épanouissement académique) à être patient envers les autres, à être sociable, à voir autre chose que les études.

Personnellement, j'ai «sauté» ma 5e année avec 4 autres copines à l'é-

lémentaire, et je me souviens avoir vécu une époque «obsédée» par la compétition et par les «notes»...

L'harmonie dans la société, l'acceptation des différences et la joie de vivre ensemble, ça doit s'apprendre quand on est jeune. C'est comme pour les langues: ça s'apprend plus difficilement quand on est plus vieux!

France Croteau Couto
Sherbrooke

Satisfaite de la CMTS

J'ai lu dernièrement l'opinion d'un lecteur qui se disait mécontent quant à la façon de circuler de certains véhicules de la CMTS. Je conçois fort bien que la sécurité des gens doit être respectée et chacun doit demeurer vigilant afin que les correctifs nécessaires soient apportés au besoin.

J'aimerais, pour ma part, faire entendre un son de cloche positif, celui d'une utilisatrice régulière depuis 5 ans des services de notre transport en commun. Dans la majorité des cas, les conducteurs et conductrices nous accueillent avec un aimable sourire. Ils se donnent la peine de nous attendre quelques minutes à l'heure de fermeture des magasins, comme j'ai pu le constater, hier soir, au Car-

refour de l'Estrie. Ces derniers s'occupent de façon particulière des handicapés et parfois les égaient d'une boutade sympathique. Les chauffeurs, autant que possible, voient à ce que nous puissions compléter notre correspondance et communiquer entre eux à cet effet.

Il est certainement impossible de satisfaire tout le monde constamment, mais personnellement, je me sens en confiance avec le service de transport de Sherbrooke. Cet organisme semble toujours à l'affût d'améliorations à apporter pour un bon rendement financier, sans aucun doute, mais également en vue d'un meilleur service à la population».

Lucie Beaudette

National

La délégation du Québec au congrès du NPD divisée sur la question de l'Accord du lac Meech

Marie TISON Winnipeg (PC)

La délégation du Québec au congrès du NPD à Winnipeg est divisée sur la question de l'Accord du lac Meech.

Un bon tiers des délégués québécois pourraient voter contre une résolution modérément en faveur de l'entente appuyée par le président de l'aile québécoise du parti, le Dr Paul Cappon.

C'est ce qu'a indiqué hier l'un des dirigeants du NPD, M. Jean-Paul Harney.

Il a soutenu que l'Accord du lac Meech n'était pas assez généreux à l'égard du Québec, et qu'il serait inacceptable de l'affaiblir davantage en tentant de l'amender.

M. Harney songe plutôt à appuyer une résolution rejetant l'entente constitutionnelle et engageant de nouvelles négociations sur des bases plus démocratiques.

«Environ un tiers des délégués du Québec pensent comme moi», a-t-il soutenu.



Jean-Paul Harney

Même si le congrès néo-démocrate qui s'est ouvert hier matin portera surtout sur le choix d'un nouveau chef, la question constitutionnelle tiendra une grande place au cours des débats.

Seulement 40% des immigrants inscrits à des cours de français

Montréal (PC)

Malgré les efforts déployés depuis vingt ans par les huit Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) pour franciser ces derniers, et malgré la diversification des moyens mis en place pour les accommoder, seulement 40 pour cent des nouveaux arrivants sont inscrits actuellement à des cours de français.

Pour cette raison et pour consolider les structures existantes, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) présentait hier les orientations qui guideront ses actions dans les années 90.

Les cours sont offerts gratuitement par le ministère au coût de 21 millions \$. Bien que le Québec ait quadruplé les sommes qu'il consacre à la francisation, c'est le fédéral qui assure 86 pour cent du budget.

Cette année, 4000 stagiaires se destinant au marché du travail sont inscrits à plein temps dans des COFI.

Tous reçoivent une allocation de subsistance. Le temps de formation varie entre 600 et 800 heures.

En outre, on enregistre 33 000 inscriptions à différents cours à temps partiel répartis dans 13 commissions scolaires et ailleurs, comparativement à 26 800 en 1987-1988. Ces derniers chiffres n'indiquent pas avec précision le nombre de personnes concernées. Ils correspondraient, semble-t-il, à quelque 6000 à 10 000 stagiaires. On note cependant entre 14 et 27 pour cent d'abandon.

Nouvelles mesures préconisées: cours de français dans les entreprises québécoises et aussi à l'étranger, à l'intention des futurs immigrants, ceux de Hong Kong notamment.

Au programme également: l'uniformisation du matériel pédagogique qui comprendra un guide pédagogique, une vingtaine de fascicules traitant de l'apprentissage de la langue à partir de situations réelles, des cassettes audio, des bandes vidéos, du matériel de manipulation et des jeux.

TPS: le comité parlementaire pas tendre pour les familles monoparentales

Ottawa (PC)

Les chefs de familles monoparentales, qui sont bien souvent les plus pauvres des pauvres, auront le moins à gagner des propositions du comité parlementaire des finances sur le projet de taxe de vente fédérale sur les produits et services, aux dires des porte-parole d'organismes sociaux.

Ceux-ci reprochent particulièrement au comité de n'avoir pas recommandé la pleine indexation des crédits d'impôt prévus pour adoucir l'impact de la TPS, auprès des personnes à faibles revenus.

Le dirigeant de l'Organisation nationale contre la pauvreté, Havi Echenberg, a rappelé hier en entrevue que lorsque son organisme a témoigné devant le comité des finances qui étudiait le projet de TPS, son président, Don Blenkarn, avait éloquentement démontré la nécessité de la pleine indexation des crédits d'impôt à la hausse de l'inflation.

Dans son exposé technique sur la TPS, l'artisan de la nouvelle formule de taxe fédérale, le ministre des Finances Michael Wilson, avait indiqué que les crédits d'impôt pour la TPS n'augmenteraient que lorsque le taux d'inflation excéderait 3 pour cent.

Le comité des finances n'a pas modifié cette proposition dans le rapport qu'il a remis lundi. Cela veut dire que si l'inflation atteignait 5

pour cent, la hausse des crédits d'impôt serait seulement de 2 pour cent.

«Après avoir vu les recommandations du comité des finances, je pense aujourd'hui que M. Blenkarn a plié devant le ministre Wilson», a lancé M. Echenberg.

M. Ken Battle, directeur du Conseil canadien du bien-être, partage son point de vue.

Décevant

Comparant les deux rapports, M. Battle constate que «les propositions Blenkarn sur les crédits d'impôt pour les gens à faibles revenus sont plus généreuses que celles de M. Wilson», avec cette exception, importante, des parents célibataires. Mais, ajoute-t-il, le plus décevant, pour nous, c'est qu'au lieu de recommander la pleine indexation, M. Blenkarn a réclamé une étude.

Ceux qui ne sont pas pauvres, a-t-il poursuivi, paieront le même montant de taxe fédérale d'une année à l'autre, à moins que le taux de la taxe n'augmente. Mais les pauvres vont payer de plus en plus de taxe avec les années, parce qu'ils vont se retrouver toujours plus distancés par l'inflation. «Le montant du crédit lui-même va diminuer et parce que le seuil de revenu considéré admissible va continuellement baisser, de moins en moins de pauvres vont avoir droit au crédit.»

Pas de problèmes majeurs causés par le débrayage à Hydro-Québec

Montréal (PC)

Le quatrième débrayage général des 14 000 techniciens, employés de bureau et de métier d'Hydro-Québec s'est déroulé sans incidents majeurs, hier, alors que les négociations se poursuivaient entre les deux parties.

A part quelques pannes mineures à Québec et Montréal, touchant quelque 3500 abonnés, on ne signalait aucun problème majeur si ce n'est un léger incendie dans le réseau de distribution Vieux-Montréal, qui devait forcer une interruption du courant en soirée pour permettre d'effectuer les réparations nécessaires.

Aucun incident n'a été rapporté sur les lignes de piquetage et les services essentiels ont été assurés.

Les négociations se poursuivaient toujours, hier en présence d'un conciliateur, en vue de la signature de la convention collective qui est échue depuis le 18 décembre 1988, mais avec la menace d'une loi spéciale qui a été brandie au cours des dernières heures par la ministre de l'Énergie Lise Bacon.

Les grèves régionales se poursuivent toutefois aujourd'hui alors que les régions des Laurentides et de la Gaspésie seront touchées.

Les omnipraticiens en faveur du droit à l'avortement jusqu'à la 21e semaine

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

D'après les omnipraticiens du Québec, le droit à l'avortement doit être reconnu par la législature fédérale et la femme doit pouvoir l'exercer jusqu'à la 21e semaine de grossesse.

L'interruption volontaire de grossesse ne doit pas être «criminalisée» à nouveau, a affirmé hier la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), lors d'un congrès sur la périnatalité.

Dans un énoncé de principe, la FMOQ ajoute qu'entre les 15e et 21e semaines, eu égard aux risques accrus, le médecin doit être «encouragé» par la loi à consulter un confrère avant de procéder.

A partir de la 21e semaine, estime la corporation (environ 7000 membres), la destruction du fœtus doit être interdite, sauf en cas de «danger sérieux pour la santé de la mère ou si le dépistage d'une malformation ou d'une maladie génétique fait raisonnablement douter de l'intégrité ou la viabilité du fœtus».

Dans ces cas-là, la nécessité d'avorter devrait être confirmée par deux médecins, a précisé Renald Dutil, vice-président de la FMOQ. Pour le moment, le bill à l'étude aux Communes ne réfère qu'à un seul médecin et ne dit rien du nombre de semaines.

La fédération demande aussi que le médecin puisse refuser l'avortement pour des raisons morales, «à l'exclusion des cas d'urgence médicale».

Et les cas de viol et d'inceste, même après la 21e semaine? «Il est difficile de penser, répond M. Dutil, qu'on va attendre si longtemps dans ces cas-là.»

Pour couronner tout ça, la FMOQ estime que le législateur canadien doit «se prononcer sur les droits du fœtus». Le syndicat professionnel demande aussi que seul un procureur de la Couronne puisse intenter des poursuites.

M. Dutil et ses collègues condamnent à l'avance le caractère de crime que le projet de loi redonnerait à l'a-

vortement parce que «tout le poids de la responsabilité porterait sur nos épaules à nous». Au Québec, environ 60 pour cent des avortements sont le fait de médecins omnipraticiens.

Mais Renald Dutil et la direction de la FMOQ ne disent pas carrément que l'avortement doit relever d'autre chose que le code criminel, comme les statuts et règlements fédéraux en matière de santé.

Un autre médecin, Gilles Desrosiers, a souligné pour sa part que «nous ne sommes pas à l'abri de la stupidité de l'État».

Il a rappelé l'affaire des agents provocateurs de la Sûreté du Québec, qui avaient coincé des médecins en prenant la peine d'aller leur réclamer les certificats d'incapacité au travail donnant droit à un plus gros montant d'assistance sociale.

Accélération du processus de réduction des tarifs douaniers sur 400 produits

Ottawa (PC)

Le Canada et les États-Unis vont accélérer le processus de réduction des tarifs douaniers sur 400 produits différents, qui font l'objet d'échanges commerciaux d'une valeur de 6 millions \$ par an.

C'est ce qu'a indiqué le ministre canadien du Commerce extérieur John Crosbie après une rencontre avec son homologue américaine, Mme Carla Hills, hier.

La Représentante américaine au Commerce et le ministre Crosbie se sont félicités de cette entente, qui prouve, selon eux, que les onze premiers mois de l'accord du libre-échange ont été un succès.

L'entente sur l'accélération du rythme de réduction des tarifs douaniers pourrait s'appliquer dès avril, mais elle doit d'abord être approuvée par le cabinet canadien et le Congrès américain. Les articles concernés

vont de la pellicule photographique aux équipements de télécommunications en passant par les locomotives diesel.

C'était la deuxième rencontre formelle entre Mme Hills et M. Crosbie depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de l'accord de libre-échange qui doit faire disparaître les obstacles au commerce bilatéral canado-américain, d'une valeur totale de 200 milliards \$ par année.

Malgré leur enthousiasme, il reste plusieurs sujets de litige entre les deux pays, particulièrement en ce qui concerne le secteur des pêches, et rien n'indique que des progrès aient été accomplis dans les domaines les plus disputés.

En revanche, des amendements mineurs ont été apportés aux règles du libre-échange permettant aux professionnels de traverser plus facilement la frontière pour affaires. De nouveaux groupes, dont les géologues et les chimistes, ont été ajoutés à



John Crosbie

la liste, tandis que les journalistes en étaient retirés. Certains médias soutenaient qu'en restreignant le statut de journaliste aux détenteurs d'un diplôme et de trois ans d'expérience, on enfreignait la liberté de la presse.

JOUETS EN TÊTE!

Obtenez à la caisse, une réduction de

20% à 40%

sur les prix étiquetés.

ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT

20% de réduction

Prix étiquetés

- Vélos 39⁹⁸ à 109⁹⁹
- Centre d'activités «Little Tikes»: 269⁹⁹
- «Dyno Riders» et accessoires 5⁹⁸ à 34⁹⁸
- «Transformers» et accessoires: 5⁴⁸ à 39⁹⁸
- «Hot Wheels»: 4⁹⁸
- «Giant Action Races» 3⁴⁹
- «Park'n Plate»

Rayon 227

Achats en personne seulement

30% de réduction

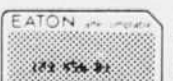
Prix étiquetés

- «Multi Lab» 39⁹⁹
- «Précieux Décor» de Fisher Price 5⁹⁹ à 34⁹⁸
- «Lost 'N Finds» 37⁹⁸
- G.I. Joe et accessoires 2⁴⁸ à 49⁹⁸
- «Kitchenware» de «Little Tikes» 19⁷⁸
- Zaks 5⁹⁸ à 46⁹⁸
- «Personal Preference» 22⁴⁸
- «Car Parts» 3⁹⁹ à 10⁹⁸
- «My First Flashlight» 6⁹⁸

40% de réduction

Prix étiquetés

- «Bouncing Babies» 5⁹⁸ à 35⁹⁸
- «Bouncing Kids» 24⁹⁸
- «Wanabago» de Barbie 68⁹⁸
- «Hit Stix» 18⁷³
- «Flash Ball» 49⁹⁹
- «Food Fighters» 5⁹⁸ à 15⁹⁸
- «Premiers P'tits bouts de choux» 29⁹⁸
- Accessoires pour «Corky» (livre-cassette... en version anglaise seulement) 11⁹⁸
- «So Small Babies» 9⁹⁸ à 16⁹⁸
- Pouliche et accessoires 5⁹⁸ à 19⁹⁸
- «Ker Plunk» 14⁹⁸
- «Panique» 19⁹⁸
- «Carrière» 14⁹⁸



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

Vivre

En 86, 60 % des jeunes âgés entre 20 et 24 ans vivaient au domicile familial

Québec (PC)

Déchirés entre la joie de garder leurs grands enfants plus longtemps

sous leur toit et le surcroît de travail qui en résulte, les parents d'aujourd'hui doivent désormais composer avec une nouvelle réalité de la vie moderne, celle d'une adolescence qui

s'élasticise et des enfants qui ne partent plus de la maison. «Des collègues, oui, confie une maman de 54 ans mais des collègues qu'on aime bien» C'est l'ère des parents dépanneurs!

Données révélatrices

Statistique Canada a accumulé des données fort révélatrices au sujet de cette nouvelle tendance. En 1971, un peu plus du quart des femmes de 20 à 29 ans et du tiers des hommes du même groupe d'âge partageaient le domicile familial. Quinze ans plus tard, la proportion avait grimpé à 40 pour cent chez les femmes et à environ la moitié chez les hommes. En 1986, 6 femmes sur 10 et 7 hommes sur 10, âgés entre 20 et 24 ans, vivaient avec leur mère, leur père ou les deux au Canada.

Même phénomène aux États-Unis. Entre 1980 et 1986, le nombre de jeunes adultes qui cohabitaient avec leurs parents, s'est accru de 4,3 pour cent chez les 20-24 ans, de 4,1 pour cent chez les 25-29 ans et de 2,7 pour cent chez les 30-34 ans. Aux États-Unis toujours, 43 pour cent des 18-24 ans résidaient chez leurs parents en 1960. En 1985, la proportion était passée à 54 pour cent.

Constat similaire en France où plus de la moitié des jeunes de 18 à 25 ans vivent toujours chez leurs parents.

Monnaie courante avant

Pour la génération des parents,

quitter le foyer à 18 ou 19 ans était monnaie courante. Ils étaient animés d'une soif de liberté et d'aventure. De nos jours, le portrait est fort différent: la scolarité s'est allongée, on se marie plus tardivement, le travail n'est pas toujours facile à dénicher, les logements sont chers et le coût de la vie est élevé.

La proportion des jeunes de 18 à 24 ans, inscrits à plein temps à un programme d'études post-secondaires, a augmenté graduellement au Canada passant de 19,8 pour cent en 1976-1977 à 24,5 pour cent en 1985-1986.

Autre facteur important, celui de la rémunération moyenne des jeunes

qui, en tenant compte de l'inflation, représentait une diminution appréciable en 1986 par rapport à ce qu'elle avait été en 1980. En effet, la rémunération moyenne réelle des travailleurs de 16 à 24 ans, calcule Statistique Canada, a diminué de presque 1,50 \$ l'heure entre 1981 et 1986, soit de 17 pour cent. En 1986, les personnes de cette tranche d'âge gagnaient en moyenne 7,23 \$ l'heure comparativement à 8,69 \$ en 1981. Cette baisse de la rémunération est notamment attribuable à la progression du travail à temps partiel.

Et il y a ce cher confort auquel tant de jeunes avouent tenir mordicus.



Bijouterie Nathalie Perry

Je vous invite à venir profiter de mes
SPECIAUX D'OUVERTURE

+ 10% D'ESCOMPTE sur
TOUS LES BIJOUX
SAMEDI SEULEMENT

85, BELVEDERE NORD

821-9155

Stationnement face Union électrique

NOUVEAU
PLACE PATON

7964X



Photo La Tribune par Claude Poulin

Des retombées de 4 millions \$ en Estrie

Le brigadier-général et commandant du secteur de l'Est de la milice des Forces armées canadiennes, Marc-André Bélanger (à gauche), a présenté cette semaine à Sherbrooke, lors d'une réception civique au manège militaire, les retombées importantes pour l'Estrie de la politique gouvernementale visant à accroître l'utilisation des milices à travers le pays. En Estrie, les retombées économiques et les emplois générés par la nouvelle orientation auront un impact de l'ordre de 4 millions \$. Les citoyens qui forment la milice proviennent de toutes les couches sociales et sont de tout âge. En outre, plusieurs personnalités de la région de l'Estrie ont accepté de participer à un comité d'appui à la milice. Ces personnalités sont Laurent Beaudoin, président de Bombardier et président du comité d'appui, Monseigneur Jean-Marie Fortier, Jean Charest, Monique Gagnon-Tremblay, André J. Hamel, Robert Benoit, Aldée Cabana, Hugh Scott, Jean Paul Pelletier, le major-général J.J. Dunn, Jean-Guy Dubuc, président et éditeur de LA TRIBUNE, Nil Allaire, le colonel Bernard Côté, Bernard Desruisseaux, le lieutenant-colonel Clément Fortier, Louis Lagassé, André L'Espérance, Jean-Paul Longchamps, Richard Miquelon, Bernard Poulin, Serge Racine, Richard Royer, Normand Simoneau, le lt-colonel Dennis Wood et le colonel Jacques Brault. Dans l'ordre habituel, le brigadier-général et commandant du secteur de l'Est de la milice, Marc-André Bélanger, le major-général et colonel honoraire des Fusiliers de Sherbrooke, John J. Dunn, le lt-colonel et commandant des Fusiliers de Sherbrooke, Louis-Denis Pelletier, et le lt-colonel et commandant des Hussards de Sherbrooke, Alain Martineau.

EN BREF

Subventions fédérales à l'alphabétisation

Deux organismes bénévoles de Sherbrooke et Magog, l'Arbralette et la Maison Alpha, recevront une subvention totalisant 48 465 \$ dans le cadre des activités des équipes d'alphabétisation financées par Emploi et Immigration Canada.

La Maison Alpha obtiendra 31 000 \$ pour assurer la formation de 10 tuteurs bénévoles comme inter-

venants en alphabétisation auprès de quelque 70 jeunes dans la région de Magog et Sherbrooke.

Pour sa part, l'Arbralette Inc. recevra 17 465 \$ pour former des tuteurs bénévoles en enseignement du français langue seconde. Avec le concours d'un travailleur communautaire, les bénévoles viendront en aide à

une cinquantaine de Néo-Canadiens qui ont des problèmes de lecture et d'écriture.

Un sondage réalisé en 87 a démontré que 24 pour cent des Canadiens ont de la difficulté à lire et à écrire, de sorte qu'ils ne peuvent s'intégrer pleinement à la société actuelle.

Serviettes à imprimés

Bain

749^{ch.}

Fabriquées au Canada par Cambridge Towel Mills. Mélange de coton et polyester. Choix d'imprimés: 1. Chat. 2. Canards sauvages. 3. Lapin. 4. Oies.

(Veuillez allouer une semaine de délai pour la livraison).

Dim. approx.

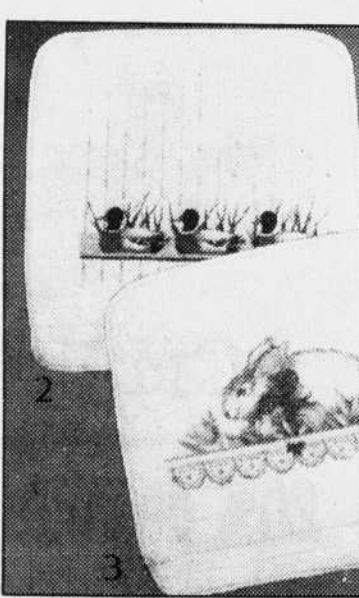
Ch.

Essuie-mains

4.99

Débarbouillette

2.99



Couvertures «IBEX» en finette

5. Douillet mélange de coton et polyester. Au choix: rayures en bleu, rose ou chameau sur fond crème.

Dim. approx.

Ch.

Une place (70" x 90")

11.49

Deux places (80" x 100")

14.49

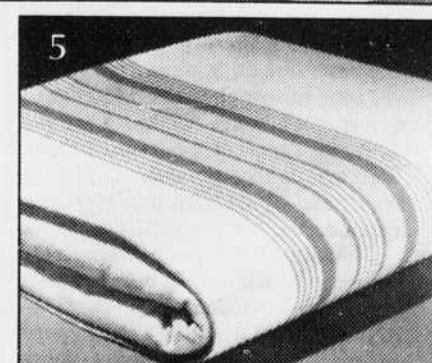
Grand (90 po x 105 po)

18.49

Choix de couvertures pour enfants.

14⁹⁹^{ch.}

6. Acrylique et polyester facile d'entretien avec bordure en nylon. Grand choix de motifs rigolos pour les jeunes. Une place-deux places (70 po x 90 po). Vendus à ou par tous les magasins Eaton sauf Rockland et Lasalle. Rayon 936. Venez ou composez 563-9555.



Ensembles de draps Wabasso.

Draps confectionnés au Canada, en mousseline de coton et polyester, facile d'entretien. L'ensemble comprend: 1 drap droit, 1 housse et taie(s). Au choix:

7. «Elan». 8. «Horizon». 9. «Ashley».

10. «Lancaster».

Dim. approx.

Ens.

Une place

18.99

Deux places

25.99

Grand

32.99



Nappe en dentelle de luxe.

11. Polyester à apprêt permanent au fini résistant aux taches. Blanc ou coquille d'oeuf.

Dim. approx.

Ch.

Oblongue, 55" x 70"

13.99

(139 cm x 177 cm)

Oblongue ou ovale, 63" x 84"

15.99

(159 cm x 215 cm)

Ronde, 70 po (177 cm)

13.99



Nappe de Noël.

12. Faites votre choix parmi une belle sélection de motifs. Vinye avec un envers en flanelle.

Dim. approx.

Ch.

52" x 70" (132cm x 178cm)

3.99

Ronde 60 po (152 cm)

3.99

52" x 90" (132cm x 229cm)

5.99



Photo La Tribune par Christian Landry

Pour soutenir les démarches d'alphabétisation en région, le député fédéral de Sherbrooke Jee... Charest a procédé à la remise de deux subventions. À gauche, Ginette Croteau, directrice de la Maison Alpha, et à droite, Hélène Laferrière, membre du conseil d'administration de l'Arbralette.

LAINAGES DE QUALITÉ

Vaste choix pour hommes

The Wool Shop

Ouvr:

Lundi au vendredi 9h00-5h00

Samedi 9h00-4h00

159, rue Queen

centre-ville de Lennoxville

567-4344

6744X

NOËL

Décor Royal

NOËL

Pour offrir à ceux qu'on aime

Choix incroyable de cadeaux pour tous les goûts!

Pour vous aider...

- Emballage cadeau gratuit
- Pour lui laisser le choix...
- Certificat-cadeau
- Pour mieux planifier vos achats...
- Plan mise de côté

- Cristal
- Boîtes à musique
- Laiton
- Porcelaine
- Marbre
- Argentier
- Nappes
- Chandeliers
- Horloges

Promenades King

2341, King ouest

Sherbrooke, QC

564-4049

6725x

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

7739

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



BERTRAND GOSSELIN, GUY GIARD et MARCEL VAILLANCOURT mijotent quelque chose, mais il s'agit de quelque chose de bon dit-on puisque ce sont eux qui sont les responsables du lunch, ce midi, à la loge des Elans. Pour l'occasion, Bert Gosselin a sorti son livre de recettes pour préparer sa fameuse soupe aux grosses tomates...

Spécialiste en équipement de bureau, machines à écrire, machines à additionner et en photocopieurs, **JACQUES GENDRON** n'a pas le moindre petit trombone, ou attache-feuilles, dans son magasin, pas plus que dans son atelier de réparation. Il ne s'intéresse guère à ces petits objets pourtant indispensables...

Il faudrait expliquer à **BOB HUMBLE** la différence entre l'eau de toilette provenant de riches flagrances et l'eau de toilette provenant des égouts. L'odeur n'est pas du tout la même. En effet, l'ami Bob brasse de la m... depuis quelques jours à cause d'un problème du réseau d'égout qui fait que chaque fois qu'on actionne une chasse d'eau chez lui, les égouts refoulent dans son sous-sol. Ce problème dure depuis une semaine et Bob n'en finit plus de passer la mophe tous les jours. Son épouse, **FRANCINE COUTU** est exemptée de ces gros travaux parce qu'elle est enceinte et que la mauvaise odeur lui donne des nausées...

MICHEL L'ITALIEN n'a pas d'objection à formuler quand son amie **GUYLAINE JOUIS** lui annonce qu'elle ira prendre un verre avec ses compagnes de travail après l'ouvrage. Pas plus qu'il n'a d'objection quand elle lui demande de payer la gardienne en rentrant à la maison, à la condition que Guylaine accepte de lui avancer l'argent nécessaire. Voilà ce qu'on appelle un couple libéré...

Il est possible que les avocats **SYLVAIN GUERTIN** et **MARC VAILLANCOURT** aient les yeux cernés ce matin. C'est qu'ils ont passé la nuit à préparer les hors-d'oeuvres qu'ils offriront à leurs invités aujourd'hui lors de l'inauguration de leur cabinet à la Place des Congrès...

Quand le policier **RICHARD BERNARD** va déjeuner au restaurant, il prend soin de bien cacher son casque de fourrure afin de ne pas se le faire voler. Le problème, c'est qu'il y a des employés qui prennent soin de le cacher encore mieux et c'est encore pire puisque Richard ne connaît pas tous les recoins du restaurant et n'arrive plus à retrouver son fameux casque de poils...

Il y en a qui collectionnent des timbres, d'autres collectionnent des pièces de monnaies, des épinglettes ou encore des livres d'allumettes. Dans le cas de **SONIA LEFEBVRE**, elle collectionne les «petits becs sur la joue». Elle a enrichi sa collection mercredi alors que ses compagnons de travail lui ont souhaité bon anniversaire de naissance. On me dit qu'elle ne se lave plus les joues depuis ce temps afin d'éviter de perdre les pièces de sa collection...

Parlant de collectionneurs, il y a **LISETTE BERGERON**, la jolie téléphoniste du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu qui collectionne les billets d'infraction, peu importe qu'ils soient obtenus dans le terrain de stationnement de l'hôpital, où d'ailleurs...

Mon ami **GEORGES LAURENT** a vivement réagi cette semaine quand je lui ai dit que je croyais que les membres du groupe «**SOLDAT LOUIS**» étaient Belges. Mais non, ce sont des Bretons... comme lui.

DENISE BLANCHETTE a vécu des émotions fortes quand, en pleine tempête de neige, elle est allée reconduire sa fille **BRIGITTE** à l'aéroport de Dorval, surtout qu'elle conduisait une Corvette, qui n'est pas tout à fait un véhicule tout terrain. Brigitte partait pour la Floride où elle allait rejoindre son petit copain **MARC GIROUARD**. Tout compte fait, ce voyage en Floride coûtait moins cher que le compte de téléphone à payer chaque mois pour les communications téléphoniques entre Sherbrooke et la Floride...

La nouvelle technique de dérapage mise au point par l'agent **JEAN LANGEVIN** de la Sûreté du Québec pourrait devenir le «nec plus ultra» de la conduite automobile: cet hiver. Bien maîtrisée, cette méthode vous amène dans la bande médiane de l'autoroute et vous permet d'en sortir

sans aide extérieure, de façon à ce que personne ne puisse connaître votre mésaventure... à moins qu'elle soit racontée dans la rubrique des Secrets mal gardés...

MICHEL CARPENTIER, le diminutif lieutenant de la SQ, est à mettre au point une nouvelle technique de karaté. N'ayant pas de «h» dans son nom de famille, il aimerait que ses mains deviennent de redoutables marteaux-pilons. Il ne faut pas se surprendre si à l'occasion il porte le plâtre comme le chef d'orchestre porte le plastron...

A force de se faire chouchouter, on prend des caprices, comme **GILLES HOUE**, commissaire de l'Agence de développement touristique Memphrémagog, qui apprécie son séjour à l'hôpital Pierre-Boucher à un point tel qu'il a décidé de s'offrir un pontage coronarien à l'Institut de cardiologie de Montréal...

L'ancien député d'Orford, **GEORGES VAILLANCOURT** qui, pendant qu'il joue au golf sous le soleil brûlant de la Floride, tente sûrement de vendre des arbres de Noël, ne sera apparemment pas présent à l'inauguration du réservoir d'eau potable et du réseau d'aqueduc dont il a aidé Beebe à se doter. La cérémonie qui sera toute simple aura lieu le 6 décembre...

La comédie humaine

Fleur à la boutonnière et tout endimanché, Julot est sur le balcon de l'église alors qu'il doit agir comme garçon d'honneur pour le mariage de son frère. Le curé s'approche et lui demande si c'est lui le futur marié. — Non, répond Julot. C'est mon frère. J'étais intéressé moi aussi, mais j'ai été éliminé en demi-finale...

L'agent de sécurité **UBALD GAUDET** du palais de justice de Drummondville, arbore un large sourire par les temps qui courent. Il y a de quoi: il vient d'être nommé président du Club des Pieds Légers et son fils, **JOCELYN**, a mérité une médaille d'or provinciale en cuisine (pièce montée en viandes).

La relationniste **JULIE CARON** avait des confettis dans les cheveux, cette semaine, mais ce n'est pas parce qu'elle venait de quitter le palais de justice pour la grande cause mais

simplement parce qu'elle venait d'esuyer la surprise en morceaux de papier que lui réservait **BIANCA GAGNÉ** pour son anniversaire de naissance.

ALAIN LÉTOURNEAU et **PIERRE VALLÉE** se sont découverts une âme d'artiste alors qu'ils occupaient leurs rares moments libres à colorier une photo historique de toute beauté...

Quadruplégique depuis 11 ans, **SERGE RAYMOND** n'en mène pas moins sa vie personnelle pour autant. Non seulement, il se débrouille très bien même s'il vit présentement seul

en appartement, mais il voyage régulièrement à Montréal, où il travaille deux jours par semaine comme moniteur en réadaptation auprès de personnes handicapées et il effectue le même travail trois jours par semaine à Sherbrooke. Voilà un autre bel exemple de détermination.

SYLVAIN LECOURS vient d'effectuer un virage important dans sa vie puisqu'il abandonne sa profes-

sion d'agent d'immeubles pour devenir camionneur, sur un camion citierne en plus de ça.

On ne pourra pas dire que **SERGE LOUBIER** n'est pas prévenant, lui qui doit se fiancer à la belle **JO-SÉE**, le 15 décembre. Il conduit un camion citerne rempli de lait frais. Leurs enfants, s'ils décident d'en avoir, ne risquent pas de crever de faim...

BILLET

Les gros mots...

Soldat Louis n'a pas eu de mal à satisfaire son public mercredi soir, en la salle Maurice O'Bready, une salle à moitié pleine... ou à moitié vide selon le point de vue. Le public était conquis d'avance. Mais, quand même, Soldat Louis ne l'a pas déçu. Soldat Louis, ça va, mais le groupe Garçons présenté en première partie n'a pas épaté la galerie. Ce sont sûrement de gentils garçons et de bons musiciens mais, à mon humble avis, leur style de musique échevelé et bruyant ne cadrait pas trop bien avec les balades de Soldat Louis et ne s'adressait pas nécessairement au même public... Je laisse à ma compagne de travail Pierrette Roy le soin de vous parler du spectacle, c'est elle la spécialiste après tout. Mais, je tiens quand même à souligner à quel point les artistes français peuvent devenir agaçants en nous parlant de la France comme d'un pays lointain et inconnu. Avec leurs expressions «Comme on dit chez nous... Comment dit-on, ici?». Il faudrait peut-être leur dire un jour que la majorité des spectateurs présents dans la salle ont déjà visité la France plus d'une fois et que les expressions parisiennes, on les entendues mille fois à la télévision... Que dire du chef de file du groupe Garçons qui veut réchauffer la salle en déclarant «On nous a dit que le public québécois est très chaleureux, ça va faire différent de notre public français». Pauvre lui, s'il savait que près de 200 spectateurs présents dans la salle étaient des Français qui ont immigrés au Canada... J'en arrive aux gros mots que les artistes français de passage au Québec se sentent obligés de nous servir. Serge, le chef de file de Soldat Louis nous prévient qu'il y a de gros mots dans la chanson «Du Rhum et des femmes...» Des gros mots comme «Nom de Dieu. Ici on dit Tabarnak et Chriss d'Ostie, je crois» et tout le monde s'esclaffe de rire. Devant moi, un groupe de jeunes s'amuse en répétant ces mêmes mots et en ajoutant un «Vas Chi...» juste pour faire rire le monde. Je me suis dit, «Mais pour qui, ils nous prennent les Français, pour se sentir obligés de nous servir des Tabarnak et des Chriss d'Ostie à chacun de leurs spectacles?». Puis, en voyant rire les gens, je me suis répondu «Si les Québécois sont assez imbéciles pour rire aux éclats en entendant ces gros mots, pas surprenant que les artistes français continuent de nous les servir année après année...»

PROMOTION «BONJOUR LES CHAMPIONS»

AU CARREFOUR DE L'ESTRIE
SAMEDI, 2 DECEMBRE
EN SPECTACLE SUR SCÈNE



Marc Viens
5 ans
Omerville



Pascal Lavigne
9 ans
Coaticook



Karine Morel
9 ans
Greenlay



Caroline
Jutras-Marceau
Magog



Cindy Rousseau
9 ans
Sherbrooke

CHL 9 RADIO
LA SUPERSTATION

Carrefour

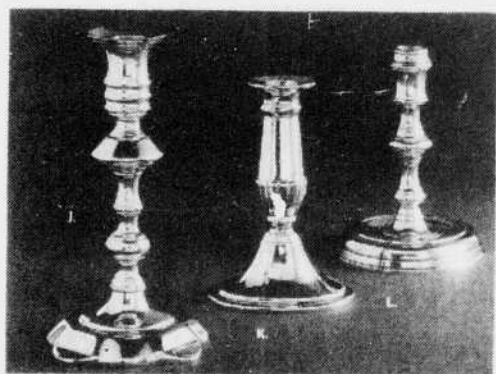
La Tribune

8210

Noël 89

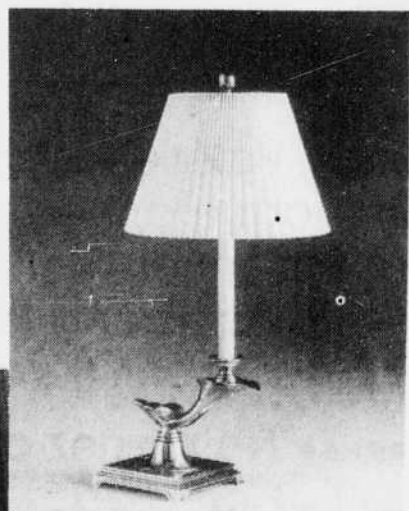
Décor N.W.

vous invitent à choisir des cadeaux,
d'un goût recherché,
esthétiques, fonctionnels
ou purement décoratifs
de 15 \$ à 5,000 \$ et plus!



CHANDELIERS

15 \$

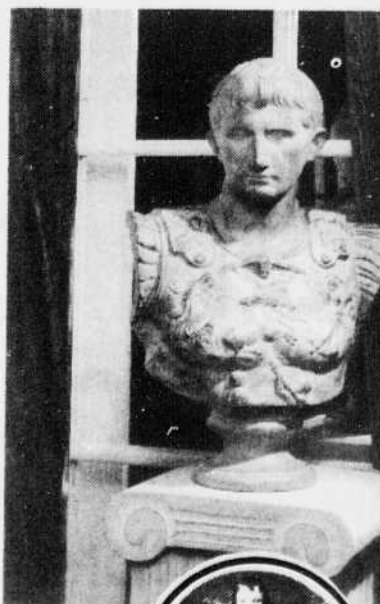


LAMPE

489 \$



VASE PORCELAINE 5,000 \$

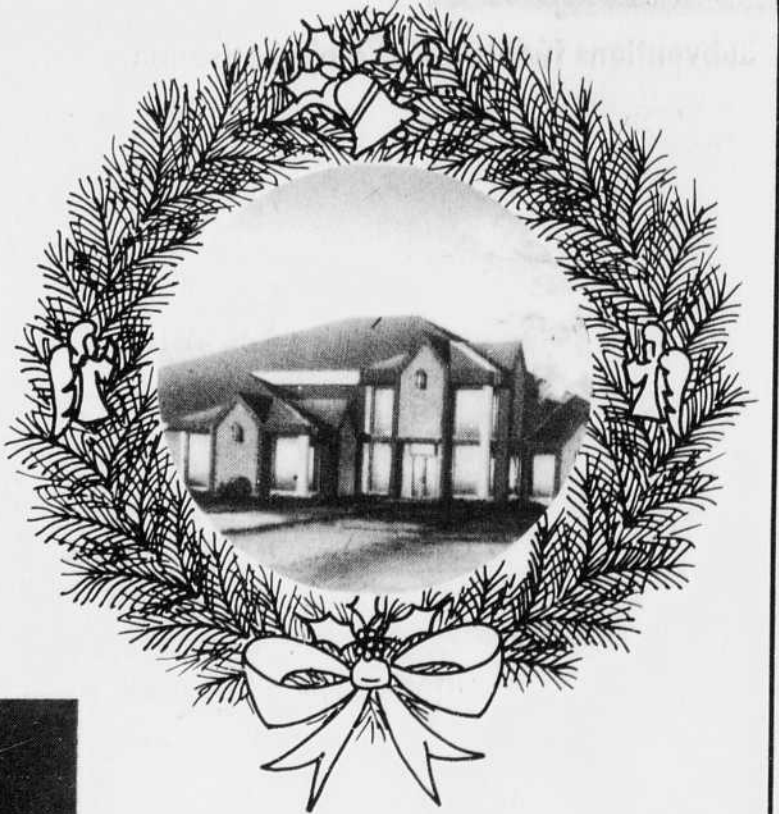


BUSTE 27" H

595 \$



- LAMPES
- BIBELOTS
- CADRES
- HORLOGES
- SECRÉTAIRES
- MEUBLES DE TOUS LES STYLES
- 8 DÉCORATEURS POUR AGENCER VOTRE INTÉRIEUR



Le souci du détail
en décoration intérieure



SECRÉTAIRE ORIENTAL

3,350 \$

DÉCOR NW L.T.E.E.

5087, boul. Bourque, ROCK FOREST
FACE AUX RÉSERVOIRS D'EAU

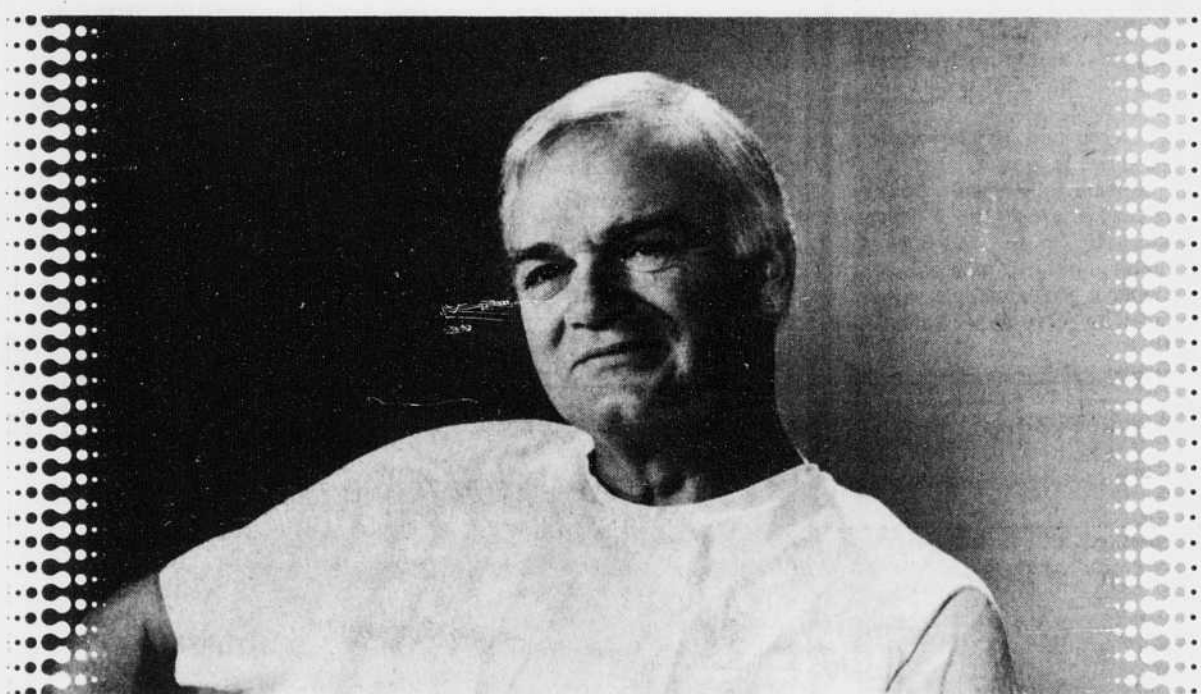
823-4100

La Fondation du CHUS Campagne 1989

La santé est précieuse. Malheureusement, elle peut, au moment le plus inattendu, nous glisser entre les mains...
..... Et personne d'entre nous n'est vraiment à l'abri.



..... Patrick Hétu, 16 ans, St-Hyacinthe. Le 6 août 1989, il est impliqué dans un accident de la route. Une personne perd la vie tandis que Patrick est blessé grièvement. Atteint de fractures multiples et de paralysie, il sombre durant plus d'un mois dans le coma. Aujourd'hui, après 3 mois d'hospitalisation et de traitements au CHUS, l'espoir renaît enfin.



..... Armand Juneau, 56 ans, Windsor. Homme d'affaires dynamique, la tête pleine de projets, il est frappé, sans avertissement, par un infarctus. Hospitalisé au CHUS, il subit une angioplastie. Aujourd'hui, Armand a repris une vie normale.

..... Valérie, à peine un mois de vie, Sherbrooke. Elle a vu le jour après seulement 34 semaines de grossesse. Son poids à la naissance: 4 livres et 6 onces. Comme les centaines d'enfants qui naissent chaque année avant terme au CHUS, Valérie a encore besoin de traitements médicaux ultra-spécialisés et de plusieurs semaines d'hospitalisation.



Tout comme Patrick, Valérie et Armand, les milliers de patients que le CHUS reçoit chaque année savent combien il est important pour les professionnels de la santé de disposer au bon moment d'équipements médicaux ultra-spécialisés. Trop souvent, il s'agit d'une question de vie

..... Ne prenez aucun risque, donnez!

10^e TÉLÉTHON du CHUS Objectif: 950 000 \$

vendredi 1^{er} décembre
à 19h sur

Télé 7
Sherbrooke



La Fondation du CHUS est fière de pouvoir compter sur la collaboration exceptionnelle de:



LES CLUBS OPTIMISTES
DISTRICT SUD DU QUÉBEC

Télé 7
Sherbrooke

CHLT 63
LA SUPERSTATION

La Tribune



BANQUE NATIONALE

Service de l'audiovisuel, CHUS
Photos: Jean-Pierre Masson • Graphisme: Alain Lajeunesse

..... Cette publication est rendue possible grâce à la participation financière de

International

100 disparus à la suite d'un naufrage

Zamboanga, Philippines (AFP)

Plus de 100 personnes sont portées disparues à la suite du naufrage d'un ferry philippin hier matin au large du port de Zamboanga, ont annoncé les gardes-côtes philippins.

Selon le responsable local des gardes-côtes, Benjamin Palafox, 168 passagers et membres d'équipage du «M.L. Jalmaida» ont été sauvés. Le bateau qui transportait quelque 300 personnes —alors que sa capacité maximum était de 115 passagers et 20 membres d'équipage— avait lancé un appel au secours signalant que sa coque de bois avait été endommagée par la tempête en partant de l'île de Jolo pour Zamboanga, mercredi soir.

Officiellement, seuls 83 passagers et 20 membres d'équipage se trouvaient à bord du Jalmaida.

Sixième soulèvement militaire en quatre ans

Aquino dépêche des renforts à Manille pour sauver son gouvernement

Manille (AFP-Reuter)

Des soldats rebelles ont attaqué vendredi avec des hélicoptères deux bases militaires fidèles à la présidente philippine Corazon Aquino, à Manille, ont rapporté des journalistes présents sur les lieux.

Aquino a dépêché des renforts vers Manille pour lancer une offensive destinée à sauver son gouvernement. L'attaque des bases est survenue quelques heures après le bombardement du palais présidentiel par plusieurs avions pilotés par des soldats rebelles et après la prise de trois autres bases militaires à Manille.

Les troupes loyalistes ont ouvert le feu vendredi matin sur des éléments rebelles qui avaient pris position autour du siège de la télévision d'Etat, déclenchant une intense fusillade, ont indiqué des témoins.

La présidente Corazon Aquino était saine et sauve dans sa résidence,

qui se trouve près du palais et qui apparemment n'a pas été touchée, a indiqué un porte-parole de la présidence.

Deux avions à hélices de type T-28 ont largué des bombes sur le palais présidentiel, ont affirmé des journalistes qui se trouvaient sur place.

Des tirs d'armes automatiques étaient perceptibles en toile de fonds du reportage de la radio DZRH.

Des morts

Des stations radio de Manille ont annoncé qu'au moins 10 personnes avaient été tuées et de nombreuses autres blessées dans les attaques de bases militaires et le bombardement du palais présidentiel.

L'affrontement a commencé un peu après 6 heures du matin (17h00 HNE jeudi), après que la présidente Corazon Aquino eût affirmé sa détermination à écraser le sixième soulèvement militaire contre son gouvernement en moins de quatre ans.



L'ex-colonel Gringo Honasan

La présidente Aquino s'est engagée vendredi à l'aube à «écraser la tentative» de rébellion d'unités militaires dans Manille et en a appelé directement au peuple philippin.

«Nos forces ont la situation en main. Nous écraserons cette tentative honteuse et brutale une fois de plus»,

a déclaré, les traits tirés, la présidente qui a déjà déjoué cinq tentatives de déstabilisation depuis son arrivée au pouvoir en février 1986.

Toutefois, les unités rebelles ont pris le contrôle partiel d'au moins deux points clés de Manille et des échanges de tirs ont été entendus à plusieurs reprises sans qu'aucun bilan de pertes ne soit connu.

Deux cent soldats d'élite des marines se sont rebellés dans la grande base aérienne de Villamor, moyennant de l'aéroport international de Manille, qui a été fermé. Ils font face depuis des heures à des troupes loyales.

Soutien de Fidel Ramos

Le ministre de la Défense Fidel Ramos et le chef d'état-major des forces armées le général Renato de Villa ont assuré la présidente de leur soutien à la constitution démocratique du pays.

M. Ramos a accusé l'ancien colonel Honasan, évadé de prison de-

puis un an, d'être responsable des événements. Gringo Honasan, après avoir soutenu la présidente Aquino pour renverser la dictature Marcos, avait été le meneur sur le terrain de la plus grave tentative de coup d'Etat qui avait fait 53 morts et plus de 300 blessés dans Manille en août 1987.

De son côté, la Maison-Blanche a condamné hier la tentative de coup d'Etat aux Philippines et menacé de couper l'aide américaine si les troupes rebelles renversaient le gouvernement du président Corazon Aquino.

D'Ottawa, le premier ministre Brian Mulroney a expédié un télégramme d'appui à Mme Aquino.

«Comme vous avez pu le constater au cours de votre récente visite dans notre pays, a câblé M. Mulroney, le gouvernement et le peuple du Canada appuient sans réserve le retour à la démocratie que vous et votre gouvernement symbolisez pour les Philippines».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

564-5450

Un des plus importants manufacturiers de vêtements de la région de Thetford Mines est à la recherche d'une personne dynamique qui sous la responsabilité du directeur d'usine aura à

coordonner les activités de la fabrication du vêtement

Le candidat choisi aura idéalement acquis une solide expérience en gestion de production dans le secteur de la confection de vêtements. Il doit avoir de bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles et pour la gestion des ressources humaines.

Salaire compétitif selon expérience. Faire parvenir curriculum vitae à:

Keystone Industries Ltée
187, rue Ste-Anne
Thetford Mines, Qué.
G6G 4C1

ou s'adresser à: M. Yvon Fauteux
(418) 338-3161 8037

AGENCE DE SÉCURITÉ SECRÉTAIRE COMPTABLE

Pour un poste permanent du lundi au vendredi.

Exigences:

- 3 à 5 ans d'expérience en tenue de livres comptables sur système informatique
- dactylo 60m/min.
- expérience pour préparation des paies sur informatique
- connaissance du traitement de texte serait un atout
- bilingue serait un atout.

Tâches:

- travail de secrétariat
- tenue de livres comptables
- facturation
- préparation des paies.

Salaire à discuter selon expérience.

Faire parvenir, curriculum vitae, avant le 15 décembre 1989, à:

CASIER POSTAL 65
SHERBROOKE (Qué.)
J1H 5H5

8251



INGERSOLL-RAND CANADA INC.

À un poste permanent de:

ANALYSTE DE L'INVENTAIRE

Sous la direction du Contrôleur, le candidat doit connaître tous les aspects de la comptabilité. Le candidat sera responsable de la comptabilité analytique et des transactions de notre inventaire.

Bilingue, le candidat idéal doit posséder une expérience de trois ans minimum dans la comptabilité analytique d'inventaire.

Notre société offre un excellent salaire et une gamme complète d'avantages sociaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Contrôleur
C.P. 1500
Sherbrooke, Québec
J1H 5M3

8205

COMMIS-COMPTABLE

Le Groupe Everest, une entreprise spécialisée dans le domaine des communications, est à la recherche pour son bureau de Sherbrooke d'un(e) commis-comptable pour un remplacement de congé de maternité d'une durée de vingt semaines.

FONCTIONS

- Tenir à jour la comptabilité d'exercices pour 2 compagnies dans un environnement informatisé/comptes-clients, comptes-fournisseurs, grand livre
- Responsable du contrôle des coûts de projets
- Faire la collection des comptes-clients
- Autres tâches reliées à la fonction

EXIGENCES

- Détenir un D.E.C. en techniques administratives
- 5 ans d'expérience
- Connaître l'usage d'un logiciel de comptabilité, de préférence "Jovaco"

Envoyer curriculum vitae avant le 8 décembre 1989.

Salaire à discuter selon expérience. Toute demande traitée confidentiellement, doit être adressée à:

GRUPE EVEREST
CONSEILS EN COMMUNICATION ET MARKETING

M. Claude Lacroix
v.-prés et dir. général
1100, rue Prospect
Sherbrooke, QC
J1H 1B4

7780

«C'est toi! Ça, c'est le plus beau cadeau!»



Offrir des communications interurbaines, c'est un moyen original de témoigner votre affection à quelqu'un que vous aimez. Grâce à vous, cette personne pourra échanger avec parents et amis quand bon lui semble. Chaque fois, elle aura une pensée pour vous.

C'est si facile avec les certificats-cadeaux de l'interurbain disponibles en coupures de 5 \$, de 10 \$ et de 25 \$, et ça fait des heureux en toute occasion. Surtout à Noël!

Vous trouverez les certificats-cadeaux de l'interurbain dans les Téléboutiques Bell et en coupures de 5 \$ dans les dépanneurs Provi-Soir participants. Pour la région de Montréal, les utilisateurs d'ALEX peuvent commander leurs certificats-cadeaux de l'interurbain en accédant, sans frais, au service BELL dans ALEX 1. Vous pouvez également les commander dès aujourd'hui en communiquant avec votre Service à la clientèle de Bell Canada, au numéro qui figure sur votre compte de téléphone, ou en composant, sans frais, le

1 800 363-9900

Provi-Soir



Et ce n'est pas tout!

Afin de prolonger le plaisir, nous joignons à chaque emballage-cadeau un coupon qui donnera à l'être cher une chance de gagner l'un des 40 séjours gastronomiques d'une fin de semaine, ou deux jours en semaine, pour deux personnes, dans l'un des établissements hôteliers québécois membres du prestigieux réseau Relais & Châteaux.*

De plus, vous présenterez votre cadeau fièrement, puisqu'il vous sera remis dans un emballage-cadeau de présentation soignée.

La Pinsonnière • Hostellerie Les Trois Tilleuls • Auberge Hatley • Manoir des Érables • Hôtel La Sapinière • Hôtel L'Eau à la Bouche.

Cette promotion spéciale est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1989. Dépêchez-vous d'en profiter! Ainsi, en offrant des certificats-cadeaux de l'interurbain à un être cher, vous lui ferez courir la chance de vivre une fin de semaine de rêve. Ça, c'est un cadeau!

* D'une valeur approximative de 500 \$, chaque séjour gastronomique comprend les repas et l'hébergement pour deux personnes (transport et consommations en sus). Tirage le 10 février 1990. Aucun achat requis. Consultez les règlements officiels du concours disponibles dans les Téléboutiques Bell.

Relais & Châteaux

Le plaisir de communiquer.
Simplement.

Bell

International

Selon son ex-entraîneur Bela Karoly

Nadia Comaneci se trouve «probablement» à l'ambassade américaine à Berne

Budapest, Hongrie (AP)

L'ancien entraîneur de la célèbre gymnaste roumaine Nadia Comaneci a estimé hier qu'elle se trouvait «probablement» à l'ambassade américaine de Berne, après avoir fait défection via la Hongrie, mais un porte-parole de la mission diplomatique démentait l'information.

Ces incertitudes ajoutaient encore un peu plus de mystère autour de la vedette des Jeux olympiques de Montréal (1976), qui n'a pas été vue depuis mercredi.

«Autant que je sache, elle se trouve probablement à l'ambassade américaine de Berne», a affirmé Bela Karoly à l'Associated Press, dans un entretien téléphonique depuis Stuttgart (RFA), où il accompagne l'équipe féminine américaine de gymnastique. «Elle attend pour avoir des papiers lui permettant de voyager», ajoutait M. Karoly, qui avait fait défection aux États-Unis en 1981.

Mais Michael Korff, porte-parole de l'ambassade américaine dans la capitale helvète, démentait «catégoriquement» la présence de l'ex-championne ou son passage dans les locaux. Et un porte-parole du département fédéral des Affaires étrangères disait ne posséder aucune information sur sa présence en Suisse.

Des responsables hongrois avaient rapporté qu'elle avait fui son pays mardi matin, avec six autres personnes, et avait passé la nuit suivante dans un hôtel de Szeged, dans le sud du pays. Un employé de l'établissement affirmait qu'elle l'avait quitté

mercredi matin en voiture. Un journal hongrois précisait que les deux voitures avaient des plaques autrichiennes. Et, dans l'ensemble de l'Europe, des spéculations gagnaient certains médias, affirmant qu'elle avait déjà quitté la Hongrie pour l'Europe de l'Ouest, ou qu'elle avait été enlevée par la police secrète roumaine.

L'ancienne championne roumaine de gymnastique Theodora Ungureanu a par ailleurs révélé hier qu'elle avait reçu un coup de téléphone de son amie Nadia Comaneci.

Heureuse

Selon Mme Ungureanu, qui vit actuellement à Grenoble, la champion-

ne se trouve actuellement en Suisse ou aux États-Unis, ou encore à l'ambassade américaine en Suisse. «Elle semblait heureuse et pas du tout inquiète. C'était très rapide et elle ne m'a pas donné de détails concrets», a-t-elle expliqué sur Antenne-2.

«Avant de partir, elle a appelé ma mère en Roumanie. Même devant ma

mère, elle n'avait pas l'air inquiète, ni prête à s'en aller». Selon Mme Ungureanu, Nadia Comaneci s'est enfuie de Roumanie parce que, après avoir pris l'habitude de voyager à l'étranger lorsqu'elle était athlète, elle se sentait finalement enfermée dans son pays en dépit de son statut de star nationale.

De son côté, le département d'État a affirmé hier que la gymnaste roumaine Nadia Comaneci n'avait eu à sa connaissance aucun contact avec un représentant officiel américain dans une ambassade des États-Unis.

Le porte-parole du département d'État, Mme Margaret Tutwiler, a déclaré: «Nous ne savons pas où elle se trouve».



La presse n'avait pas encore de certitude hier sur l'endroit où se trouvait Nadia Comaneci. Cette incertitude ajoutait encore un peu plus de mystère autour de la vedette des Jeux olympiques de Montréal (1976), qui n'a pas été vue depuis mercredi.

L'ex-reine de Roumanie approuve le geste

Genève (AFP)

L'ex-reine de Roumanie Anne, qui vit en exil près de Genève avec l'ex-roi Michel de Roumanie, a déclaré hier que «la famille royale roumaine est heureuse d'apprendre que Nadia Comaneci ait pu s'enfuir du goulag roumain».

Dans une déclaration faite hier, la reine ajoute toutefois «qu'elle est anxieuse de savoir la championne est arrivée saine et sauve dans le pays qu'elle s'est choisie».

La reine espère en outre que la famille royale pourra rencontrer Nadia Comaneci prochainement en Suisse ou aux États-Unis.

Le numéro un soviétique n'a pas intérêt à déloger Ceausescu

Washington (AFP)

Le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev n'a pas intérêt à essayer de faire quitter le pouvoir au leader roumain Nicolae Ceausescu contrairement au cas des autres pays de l'Est européens, ont estimé hier des dissidents roumains réunis pour une table-ronde à Washington.

Au cours de cette réunion organisée par Freedom House, qui s'occupe des droits de l'Homme, et l'Institut Puebla, qui défend les libertés religieuses, les écrivains Dorin Tudoran et Vladimir Tismaneanu et le prêtre orthodoxe Gheorghe Calciu ont estimé en effet que si le pouvoir changeait de titulaire en Roumanie, cela créerait une incitation irrésistible pour les habitants de la Moldavie soviétique (ancienne Bessarabie roumaine) à demander leur rattachement à ce pays.

M. Tudoran, expulsé aux États-Unis après avoir été emprisonné, estime improbable que la Roumanie suive le même chemin de réformes pacifiques que les autres pays socialistes européens car, contrairement à eux, elle est «entièrement totalitaire».

LES CANADIENS DE SHERBROOKE

Prochaines rencontres:

Les Super Soirées
Vendredi 1er décembre
DOMTAR
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE

VS

MOLSON

Palais des Sports
821-5850
MOLSON (M)

FORUM DE MONTRÉAL
3 DÉC.

MARINERS DU MAINE
CLUB ÉCOLE DES BRUINS DE BOSTON

VENDREDI 1 DÉC. 19h30

HAWKS DE MONCTON
CLUB ÉCOLE DES JETS DE WINNIPEG

DIMANCHE 3 DÉC. 16h00
MARDI 5 DÉC. 19h30

DÉCEMBRE						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

On est d'la partie!